

St-Etienne, le 3 février 2009

SDPREES-F.O.-42

Syndicat départemental des personnels des établissements  
de Recherche et d'Enseignement Supérieur-  
Force Ouvrière Loire  
Bourse du Travail  
Cours Victor-Hugo  
42100 ST-ETIENNE  
Tél. : 04 77 46 34 83

A : Monsieur le Président de l'Université Jean-Monnet (Saint-Etienne)

*Objet : Préavis de grève du 9 février au 13 février 2009 inclus*

Monsieur le Président,

Le syndicat Syndicat départemental des personnels des établissements de Recherche et d'Enseignement Supérieur-Force Ouvrière Loire, affilié au Syndicat national des personnels des établissements de Recherche et d'Enseignement Supérieur- Force Ouvrière (SNPREES-F.O.) de la Confédération C.G.T.-Force Ouvrière et membre de l'Union départementale-Force Ouvrière-Loire, a l'honneur de déposer auprès de vous, conformément à la législation en vigueur, un préavis de grève couvrant l'ensemble des personnels de l'Education Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, enseignants et chercheurs, IATOSS et personnels éducatifs, titulaires ou précaires, de droit public ou de droit privé, exerçant sur l'un des sites de l'université Jean-Monnet à Saint-Etienne ou Roanne, du 9 février 2009 à 7 H au 13 février 2009 inclus.

Le SDPREES-F.O.-42 appelle les personnels à se mobiliser pour obtenir :

- le retrait du projet de réforme des concours d'enseignement ;
- l'abandon du projet de décret modifiant le décret n° 84-431 du 6 juin 1984 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs ;
- le maintien des 900 postes dont la suppression a été annoncée pour 2009 dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche, et en particulier le maintien des 6 postes qu'il est prévu de supprimer à l'université Jean-Monnet dans l'actuelle dotation 2009, quelle que soit la catégorie de ces postes ;
- la mise en oeuvre d'un plan pluri-annuel de création de postes, avec résorption de la précarité à l'U.J.M. par création des postes nécessaires ;
- le maintien du « fléchage » des budgets des I.U.T. ;
- l'abandon du projet de contrat unique pour les doctorants ;
- la dénonciation de l'accord entre République française et Vatican à propos des diplômes de l'enseignement supérieur.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à notre attachement au service public de l'Education nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Pour le syndicat SDPREES-F.O.-42

Le secrétaire,  
Jean-Claude Jarrige

Contacts : [jeanclaude.jarrige@univ-st-etienne.fr](mailto:jeanclaude.jarrige@univ-st-etienne.fr) (Site La Métare I.U.T. St-Etienne 28, rue Léon Jouhaux 42023 ST-ETIENNE CEDEX 2) Site : <http://sdpreesfo42.free.fr>